

**Mémoire présenté au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord (INAN) de la Chambre des communes dans le cadre de son étude sur la souveraineté, la sécurité et la préparation aux urgences des peuples autochtones dans l'Arctique**

**Octobre 2022**

Soumis par

l'Athabasca Chipewyan First Nation,  
située sur le territoire du Traité n° 8



**ATHABASCA  
CHIPEWYAN  
FIRST NATION**

## **Au sujet de l'Athabasca Chipewyan First Nation**

Nous sommes les K'ai Tailé Déne, « le peuple des terres du saule ». Notre nom évoque le lien profond qui nous unit aux riches et vastes terres du delta des rivières de la Paix et Athabasca, un territoire traditionnel qui nous a permis de subsister et auquel nous sommes liés depuis des milliers d'années. Que ce soit par la chasse, le piégeage, la pêche ou la cueillette, ces terres ont subvenu aux besoins de notre peuple depuis des temps immémoriaux et continuent de soutenir les modes de vie traditionnels des K'ai Tailé Déne.

Les K'ai Tailé Déne, ancêtres de l'actuelle Athabasca Chipewyan First Nation (« Première Nation des Chipewyans d'Athabasca » ou ACFN), ont signé le Traité n<sup>o</sup> 8 à Fort Chipewyan en 1899. Le Traité reconnaissait et affirmait nos liens intrinsèques et culturels avec le territoire. Les membres de l'ACFN continuent d'exercer leurs droits et à préserver leur culture et leur identité en tant que K'ai Tailé Déne, et demeurent les habitants des terres du saule.

En tant que « bande » aux termes de la *Loi sur les Indiens*, nous disposons de huit réserves pour notre usage et notre jouissance en vertu de la *Loi sur les Indiens* : Chipewyan 201, Chipewyan 201A, Chipewyan 201B, Chipewyan 201C, Chipewyan 201D, Chipewyan 201E, Chipewyan 201F et Chipewyan 201G. Nos terres de réserve sont situées sur la rive sud du lac Athabasca, dans le delta de l'Athabasca et le long de la rivière Athabasca.

Au total, notre population inscrite compte quelque 1 200 personnes. Environ un tiers de nos membres vivent à Fort Chipewyan, une grande part réside à Fort McMurray, et certains sont établis à Fort McKay et à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest. Les autres vivent un peu partout en Alberta, au Canada et dans le monde.

La collectivité de Fort Chipewyan est accessible par des routes de glace qui sont praticables par intermittence en hiver, par un aéroport qui est en service dans certaines conditions météorologiques et par un quai qui donne accès aux nombreuses voies navigables de la région.

### **L'ACFN et les récents feux de forêt**

Le 1<sup>er</sup> mai 2016, un feu de forêt s'est déclaré a été repéré au nord de Fort McMurray, en Alberta. Un temps anormalement chaud et sec avait succédé à un enneigement exceptionnellement faible : les conditions étaient réunies pour qu'une catastrophe se produise.

Le 4 mai, Fort McMurray et ses environs ont été évacués alors que le brasier, qui a ultimement détruit des milliers de bâtiments, gagnait les quartiers résidentiels. Ce jour-là, les membres de l'ACFN ont rassemblé une flottille de plus de 14 bateaux pour remonter la rivière jusqu'à Fort McKay afin de secourir les personnes piégées par le feu. Le grand quai exploité par Transports Canada à Fort Chipewyan a joué un rôle important dans cette intervention d'urgence particulière.

Depuis quelques années, la menace des feux de forêt plane sur l'ACFN pendant toute la saison sèche. Ces incendies ont eu des répercussions sur notre capacité à vivre de la chasse, de la pêche et de la cueillette sur le territoire et à y naviguer. En raison des changements climatiques, il devient de plus en plus difficile d'exercer ces droits, qui nous ont été garantis par le Traité n<sup>o</sup> 8.

## **Résilience climatique : une infrastructure de sécurité essentielle dans le delta des rivières de la Paix et Athabasca**

Nous coordonnons les interventions d'urgence avec la municipalité régionale de Wood Buffalo et les gouvernements fédéral et provincial; cela dit, nous avons constaté que notre autonomie et nos ressources locales sont les seules choses sur lesquelles nous pouvons compter. Par exemple, l'été dernier, nos membres étaient sur le terrain pour combattre les feux de forêt et protéger nos communautés de la destruction.

Le gouvernement du Canada pourrait jouer un petit rôle en veillant à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures aéroportuaires et celles des eaux navigables dans les collectivités nordiques et éloignées. En été, ce sont nos seules voies d'approvisionnement et d'évacuation.

Malheureusement, le gouvernement fédéral, dont relève le seul grand quai de Fort Chipewyan, cherche à se délester de sa responsabilité par le biais du Programme de transfert des installations portuaires.

L'entretien de cette infrastructure de sécurité essentielle a été négligé, et ce, même si la collectivité a demandé à Transports Canada de la réparer et de continuer à l'exploiter.

Ce type d'infrastructure est un bien public. Elle n'a pas vraiment de valeur commerciale et, pour cette raison, toute tentative de privatisation du quai est vouée à l'échec.

Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, mais il illustre bien les mesures élémentaires que le gouvernement fédéral devrait prendre pour rendre les collectivités autochtones du Nord plus résilientes face aux changements climatiques.